



COMMUNE DU CANNET

# PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

ETUDE GEOLOGIQUE  
ET GEOTECHNIQUE

Projet: 6511-62 530  
Date: Décembre 1962  
Pièce n° 3  
CARTE D'APTITUDE A LA CONSTRUCTION  
Echelle: 1:5000

## NATURE DU RISQUE

Mouvements à intensité moyenne à forte		POTENTIEL
DECLARE ANCIEN	DECLARE ACTUEL	
		G
		G1
		G2
		E
		E1
		E2
		E3
		E4
		E5
		E6
		E7
		E8
		E9
		E10
		E11
		E12
		E13
		E14
		E15
		E16
		E17
		E18
		E19
		E20
		E21
		E22
		E23
		E24
		E25
		E26
		E27
		E28
		E29
		E30
		E31
		E32
		E33
		E34
		E35
		E36
		E37
		E38
		E39
		E40
		E41
		E42
		E43
		E44
		E45
		E46
		E47
		E48
		E49
		E50
		E51
		E52
		E53
		E54
		E55
		E56
		E57
		E58
		E59
		E60
		E61
		E62
		E63
		E64
		E65
		E66
		E67
		E68
		E69
		E70
		E71
		E72
		E73
		E74
		E75
		E76
		E77
		E78
		E79
		E80
		E81
		E82
		E83
		E84
		E85
		E86
		E87
		E88
		E89
		E90
		E91
		E92
		E93
		E94
		E95
		E96
		E97
		E98
		E99
		E100

## Mouvements à faible intensité

	A
	F
	R
	RL

## Zones de réception

Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements). Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque. ex. Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.

	2	Fissures dans mur
	Y	Aven
	?	Indices douteux

## LEGENDE

### NIVEAU DU RISQUE

- 2 **Risque mal connu - incertitude**  
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).
- 3 **Risque moyen**  
Tous les facteurs déterminants sont accessibles; n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
- 4 **Risque important**  
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.
- 5 **Risque élevé ou très élevé**  
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes, le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

## LEGENDE APTITUDE A LA CONSTRUCTION

- 1 Zone de risque mal connu - incertitude. Les actions, hors de prescription, sont à proscrire.
- 2 Zone de risque mal connu - incertitude. Les actions, hors de prescription, sont à proscrire.
- 3 Zone de risque moyen. Les actions, hors de prescription, sont à proscrire.
- 4 Zone de risque important. Les actions, hors de prescription, sont à proscrire.
- 5 Zone de risque élevé ou très élevé. Les actions, hors de prescription, sont à proscrire.
- 6 Zone de risque élevé ou très élevé. Les actions, hors de prescription, sont à proscrire.



EX 2 SGE 3

